



Mont-Saint-Hilaire, 3 mars 2009

Objet : Commentaires de l'Association des citoyens de Mont-Saint-Hilaire concernant l'érection d'un système d'antennes de radiocommunication au 270, rue Brunet, Mont-Saint-Hilaire

VIDÉOTRON LTÉE / INGÉNIERIE(MT794-03)
C.P. 11456 Succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 5L3

Mission :

Promouvoir et protéger l'intégrité et la beauté du territoire de Mont-Saint-Hilaire et de son environnement.

Promouvoir une utilisation de la montagne et de la rivière qui soit respectueuse de l'environnement.

Veiller à ce que le développement de la municipalité de Mont-Saint-Hilaire se déroule dans le respect de la qualité de vie de ses citoyens et de l'environnement.

Veiller à la protection de la faune et de la flore du territoire de Mont-Saint-Hilaire, plus particulièrement, des espèces en voie de disparition.

www.acmsh.org

345, boulevard Sir Wilfrid Laurier
Casier Postal 85134
Mont-St-Hilaire J3H 5W1

Tél : 450-467-0666
membres@acmsh.org

Bonjour,

L'Association des citoyens de Mont-Saint-Hilaire (ACMSH) œuvre depuis plus de 10 ans en veillant à ce que le développement de la municipalité de Mont-Saint-Hilaire se déroule dans le respect de la qualité de vie de ses citoyens et de l'environnement. Elle regroupe de nombreux citoyens qui ont à cœur le développement harmonieux de leur ville.

L'ACMSH s'inquiète des effets néfastes sur la santé qu'aura l'ajout d'une nouvelle antenne de radiocommunication à proximité de quartiers résidentiels. Le sujet est très présent dans les journaux et les revues québécoises depuis la dernière année. Le magazine Protégez-vous fait état de risques élevés pour la santé dans son numéro de février 2009. Les études scientifiques récentes en arrivent à cette conclusion préoccupante que l'exposition accrue aux champs électromagnétiques (CEM) augmente le taux de cancer dans les populations vivant à proximité d'une antenne de radiocommunication. Le constat est à ce point alarmant que des pays comme la France, la Suède et l'Allemagne, pour ne nommer que ceux-là, retirent peu à peu leurs antennes de radiocommunication. Le Québec est de plus un territoire qui présente de nombreuses lignes à haute-tension ce qui rend la population soumise à de nombreuses sources de CEM. L'effet cumulatif de toutes ces sources d'émissions aura des répercussions importantes à plus ou moins long terme sur la santé des Québécois et des Hilairemontois.

Pour ces raisons, l'ACMSH et les citoyens de Mont-Saint-Hilaire demandent la tenue d'une consultation publique afin que Vidéotron puisse exposer son projet dans les détails et que les citoyens puissent être informés des tous les risques sur leur santé inhérents à la pollution électromagnétique.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Maxime Perron
Président, Association des citoyens de Mont-Saint-Hilaire